

du Septième Concile Provincial de Québec. Religieusement observé, ce décret attaque jusque dans ses dernières racines le mal qui nous envahit peu à peu. Il fournit un antidote infaillible.

Mais il n'est peut-être pas inutile de descendre un peu dans les détails, sur un point aussi important. Que chacun, dans la sphère où la Providence l'a placé, ait toujours présente à l'esprit la responsabilité qui lui incombe—responsabilité dont on fait quelque fois trop bon marché.

Que les parents exercent une surveillance jalouse sur les livres de lectures aux mains de leurs enfants, et s'assurent qu'on n'en soustrait aucun à leur connaissance. Qu'ils donnent eux-mêmes l'exemple, en ne recevant aucun journal qui prête matière à la plus légère critique, sous le rapport de la morale au moins.

Que les chefs des bibliothèques publiques soient bien circonspects dans l'exercice de leurs délicates fonctions, et ne craignent pas de refuser, s'il y a lieu, les ouvrages demandés, comme nous l'avons vu faire un jour.

Nous étions allé voir l'assistant bibliothécaire au Parlement Provincial, pour régler une petite affaire, et au même moment, deux jeunes gens ou plutôt deux enfants le quittaient. Voyez-vous, nous dit-il, ces deux imberbes qui s'éloignent ? Eh bien ! ils ont demandé deux ouvrages très mauvais, dont il me donna le titre que je ne me rappelle plus.

Que dans les collèges et les couvents, la question des lectures frivoles, inutiles et surtout mauvaises soit plus que jamais traitée à fond. En nous permettant d'insérer ici cette recommandation, nous n'avons nullement l'intention de donner à entendre qu'on manque à ce devoir important. Nous savons tout le contraire. Nous voulons seulement dire qu'on ne saurait trop appuyer sur ce point.

Quant à nous, prêtres, nous avons été institués pour sauver les âmes, et leur signaler

par conséquent les pâturages empoisonnés. Travaillons, sans relâche, à faire comprendre davantage à ceux qui nous sont confiés, qu'ils ne doivent lire que les livres et les journaux qui peuvent les instruire, les édifier et les récréer ; et avoir en horreur toute publication qui ne réunit pas surtout les deux premières conditions.

Les bons journaux ne manquent pas, mais ce qui leur manque c'est la clientèle de tous les honnêtes gens. Le monde leur reproche d'être ennuyeux, tandis qu'en réalité c'est la vertu qui l'ennuie et le vice qu'il l'attire.

Tardiores boni! disait un ancien. Les gens de bien sont toujours en retard. Plût à Dieu qu'ils ne fussent qu'en retard aujourd'hui sur bien des points ! Si la bonne presse végète, c'est leur faute. C'est parce qu'ils lui marchandent leurs faveurs, c'est parce qu'ils prodiguent leur argent et leur influence à une presse qui n'en est pas digne. "O chrétiens, dirons-nous avec un évêque de France, un peu moins de paroles, de plaintes et de protestations inutiles. Mais traduisez plutôt en actes ces discours bruyants dans lesquels vous affirmez votre foi."

—o—

A V I S .

—

Aux associés de l'Apostolat de la Prière.

Un incendie a détruit, en grande partie, l'imprimerie de l'éditeur du *Messageur du Cœur de Jésus* et du *Petit Messageur du Cœur de Marie*, à Toulouse.

Ce désastre va être réparé aussi promptement que possible, mais il entraînera nécessairement des retards dans l'envoi des deux *Messageurs*. Les abonnés de ces deux Revues sont donc priés de prendre patience ce mois-ci.

C. O. GAGNON, ptre,
Directeur pour le diocèse de Québec.

—o—